

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 3

Rubrik: La vie des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRIBOURG

La société d'apiculture de Marly et environs fête son cinquantenaire

Le samedi 15 novembre 2008 restera un moment important pour les apiculteurs de la société de Marly et environs. En effet nombre d'entre eux étaient présents pour fêter leur 50e anniversaire à Arconciel à l'Auberge des Trois Sapins. Une salle magnifiquement décorée et accueillante les attendait. Pendant l'apéritif qui offrait à chacun la possibilité de se retrouver, une projection en boucle permettait de voir défiler les moments importants de ce long parcours. Au gré des affinités, chacun prenait place et une petite surprise les attendait. Devant chaque assiette une attention confectionnée par Mme Reine Gobet, rien d'autre qu'un biscuit «made in Reine» portant une empreinte d'une reine soigneusement enveloppée dans un cellophane aux inscriptions de nos 50 années d'existence. Bravo Reine, c'était magnifique.

M. Michel Limat fonctionnait comme major de table. C'est tout d'abord notre présidente, Mme Martine Bapst, qui s'exprimait pour accueillir, au travers de mots bien choisis, cette grande famille d'apiculteurs. Elle excusait la non-présence de M. Pascal Corminboeuf conseiller d'Etat responsable de notre cheptel apicole, remplacé en l'occurrence par M. Félix Lehmann commissaire apicole, qui nous faisait l'honneur de sa présence et à qui nous souhaitons une très cordiale bienvenue. C'est avec un plaisir tout particulier qu'elle relevait la présence de notre président cantonal, M. Michel Curty, entouré de la presque totalité des présidents ou représentants des sections de notre fédération. Bienvenue aussi à tous les membres amis de notre section qui de loin ou de près soutiennent notre action. Quelques membres n'ont pu, pour diverses raisons, se joindre à nous.

M. Gaston Horner retraçait ensuite l'historique de la société. Un exposé



Michel Limat au Petit-Mont.

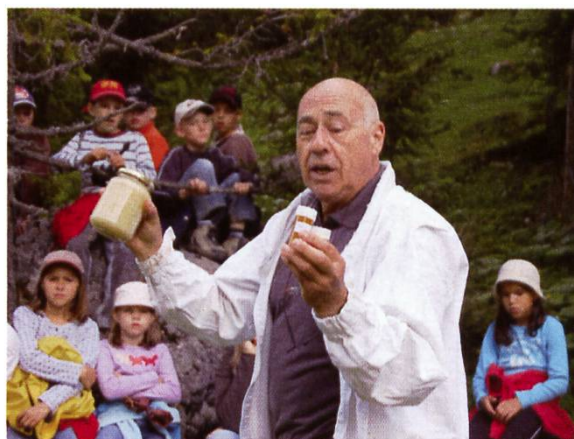
qui faisait ressortir toute l'attention que cette dernière et ses dirigeants vouaient et vouent encore à la sélection. M. Henri Macherel président pendant 31 années en était le moteur. Il a été l'un de ceux qui en tout premier a implanté la race carniolienne dans notre région et qui bien vite s'est répandue dans toute la Suisse romande. A ce jour, sur sa lancée, la section de Marly gère deux stations de fécondation, Copy en activité depuis 1958 et le Petit Mont depuis 1974. Parmi les sorties techniques soit de la société, soit du groupe éleveurs, relevons celle de Vienne en 1964 qui nous a convaincus de l'importance du suivi des critères de sélection. En 1981 une visite de l'école et centre de recherche à Imst en Autriche et, sur le chemin du retour, rencontre avec les apiculteurs de la Principauté du Liechtenstein. En 1986 départ pour les Cornouailles en Angleterre où nous rendions visite au Frère Adam. En curieux, nous voulions tenter de mieux connaître cette « nouvelle abeille de Buckfast ». Une sortie riche en qualité et amabilité que même la barrière des langues ne pouvait entraver. Rappelons au passage que ce grand chercheur a passé plus de 75 ans de son existence à la recherche d'une souche d'abeilles métisses appelée « Buckfast ». C'est en fait le nom de l'Abbaye que le Frère Adam, allemand d'origine, avait rejoint à l'âge de 12 ans. Son but était d'améliorer la race locale décimée par la maladie de « mite trachéale », par une abeille qui demandait un minimum d'effort et de sacrifice

mais avec un bon rendement. Mondialement connu, il a publié d'innombrables publications sous forme de livres et conférences. C'est encore en Autriche, disons le Tyrol italien, qu'en 2007 nos éleveurs se remettaient en quête de nouvelles souches. Ce ne sont pas là les seules sorties bien sûr, il y en a eu bien d'autres encore mais toujours dans l'idée d'en connaître plus, surtout dans le domaine de la sélection.

Enfin le repas pouvait débuter, soutenu en douceur par un accordéoniste de talent. Pour le déroulement de cette fête un comité d'organisation avait pour mission de récolter quelques fonds. C'est ainsi qu'une vente de vins était mise sur pied. Nos apicultrices et apiculteurs ont mis tous leurs talents pour cette action et en cette soirée on pouvait récompenser les 3 meilleur(e)s vendeurs(es), bien que toutes et tous méritent nos félicitations. Dans cette assemblée il y avait quelques anciens qui comptaient 50 années et plus de sociétariat. Ce sont MM. Roland Schuwey 61 ans, Conrad Dousse 54 ans, Gaston Horner 50 ans et Raymond Genilloud à la porte des 50 ans. Tous ces apiculteurs sont présents et laissent apparaître une mine rayonnante. Un secret peut-être, le miel y serait-il pour quelque chose?

M. Michel Curty avec sa verve et sa bonne humeur habituelle, apportait le salut de tous les apiculteurs du canton. Il a souhaité bon vent à la société de Marly, relève quelques points particuliers: elle est la cadette des sociétés de la fédération, issue d'une scission avec l'Abeille fribourgeoise, elle possède deux stations de fécondation et ces dernières années a souvent changé de présidents pour enfin être dirigée par une présidente.

M. Félix Lehmann commissaire apicole, relevait tout le plaisir qu'il a d'être au milieu de ce monde des abeilles et la joie qu'il a eue à participer à quelques-unes de nos sorties, en Autriche notamment. Il relève la prise de conscience actuelle de tous les milieux pour ce petit insecte qui joue un rôle si important dans notre environne-



Michel Limat au Petit-Mont.

ment. Nous apprenons aussi que notre commissaire va mettre un terme à ses fonctions. Au nom de tous les apiculteurs, apicultrices et inspecteurs, nous lui disons un grand MERCI pour son engagement à la cause apicole, pour sa disponibilité et son entregent.

Les fournisseurs de nos produits apicoles ayant été généreux, une tombola était organisée et permettait ainsi à tout un chacun de partir, qui avec une ruche, qui avec des cadres ou tout autre matériel. Tout ceci prendra bonne place dans nos ruchers au cours de la saison prochaine.

En fin de soirée notre présidente, malgré ses multiples occupations, a encore trouvé un moment pour nous préparer et distribuer un petit fascicule contenant plusieurs recettes au miel recensées auprès des épouses de nos apiculteurs. Une idée très sympathique et en plus c'est le tout bon moment pour les tester.

La soirée se poursuivait librement, chacun laissant libre cours à la discussion, à la rencontre, aux retrouvailles, à un pas de danse et, comme à l'image d'une belle journée ensoleillée d'été au rucher, où nos abeilles rentrent avec leurs pattes chargées de pollen, leur jabot rempli de miel, nos apicultrices et apiculteurs prenaient le chemin du retour, chargés de souvenirs et d'un agréable moment passé en bonne compagnie.

Gaston Horner

Le Centre Nature «Les Cerlatez» invite à la découverte multiple!

Le lecteur assidu aura découvert l'invitation du Centre Nature «Les Cerlatez», dans notre dernière édition, de l'exposition: «Clins d'œil», qui présente dans le troisième volet «**les reines du miel: les abeilles**», jusqu'à mi-mars.

A mi-janvier, un vernissage dans ce lieu particulier a permis à des personnes impliquées ou intéressées d'apprécier l'exposition enchantresse: **des libellules, de l'apron, des abeilles**. Trois volets très distincts et proches à la fois, par le fait qu'ils évoluent tous les trois, bien ou mal, selon l'équilibre naturel de leur environnement.

Des images comme on en voit rarement, pour ne pas dire jamais, sont présentées pour chaque sujet.



Le Centre «Les Cerlatez» ressemble à une oasis, une bulle d'oxygène, dans notre environnement bafoué et vilipendé. Une équipe volontaires, sous la direction de M. F. Boinay, essaye de maintenir et de rétablir une partie de notre nature environnante. C'est une grande tâche qui n'est pas aisée, la bataille est rude et pas gagnée d'avance. Un point très sensible a été évoqué, la non-connaissance et l'ignorance qui font le plus grand tort à notre environnement. En connaissant les différents liens, entre l'environnement et les hôtes, l'homme peut jouer l'intermédiaire qui fait du bien ou du mal. C'est aspect n'est peut-être pas assez souvent évoqué dans les discours concernant la protection et le maintien de notre nature environnante.

Le président de la fédération d'apiculture du canton du Jura, G. Buchwalder, s'est réjoui de cette vitrine de l'apiculture jurassienne, puisque des ruches vitrées seront installées dès que



possible pour compléter l'exposition actuelle. Il évoque quelques chiffres qui laissent songeurs: en l'an 2000, la Suisse comptait 190'000 colonies, le même nombre que 100 ans auparavant, en comparaison, les apiculteurs ont diminué de plus de la moitié de 40'000 à 20'000. Le plus grand nombre de colonies, 350'000, était présent en Suisse à la fin de la seconde guerre mondiale.

Comme partout, l'Ajoie a perdu durant les 10-15 dernières années, plus de la moitié de ses apiculteurs. Si cette tendance n'est pas stoppée, de gros problèmes de pollinisation surgiront qui amèneront toute une autre série de problèmes liés à la flore et la faune sauvage.

Merci aux collègues des Franches-Montagnes qui permettent de découvrir cette vitrine régionale, espérons que la visite de cette exposition pourra donner envie à quelques personnes de se familiariser et pourquoi pas, se lancer dans l'aventure des **ABEILLES**.

A titre d'information: les personnes intéressées, ont la possibilité de s'inscrire pour un cours de formation de base en apiculture, il suffit de s'adresser



à la: Fondation rurale interjurassienne,
M. G. Buchwalder, Courtemelon, 2852
Courtételle, tél. 032 420 74 25, courriel
gerald.buchwalder@frij.ch

Votre butineuse: **Rose Aubry**

NEUCHÂTEL

Société d'Apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

**Assemblée générale d'automne,
jeudi 23 octobre 2008**

Avec les souhaits de bienvenue aux membres et invités, le président ouvre la séance à 20h10. Il demande d'ajouter une modification à l'ordre du jour, sous le point 5b nomination du suppléant vérificateur des comptes. La modification étant acceptée l'ordre du jour sera respecté.

1. **APPEL**: présents: 19, excusés: 5
2. **VERBAL**: lu, sans modification
3. **CORRESPONDANCE**: admission de Clément Graber, comme membre ami
4. **RAPPORTS**:

du président: il évoque l'année plutôt difficile au point de vue météo pour les abeilles, pas ou peu de récolte par endroit. Il tire par contre un bilan très positif de la journée cantonale d'apiculture au pavillon des Planchettes. La conférence de Mme Katarina Bieri, le dîner concocté par M. Clément Graber, et la tombola avec ses superbes lots furent fort appréciés par les nombreux participants. Il remercie les fournisseurs, les annonceurs, ainsi que chaque personne présente pour l'aide apportée à la réussite de cet événement. Dans les activités de l'année, le souper de fin d'année aux Pervenches a rassemblé



une vingtaine de personnes, notre visite de rucher permet à chacun d'apporter ses connaissances et questions. La course parfaitement organisée par M. Pierre Paratte et son épouse

nous a conduits en France voisine. Un cours d'élevage organisé par M. Didier Gigon a eu lieu chez lui. Le président remercie le comité et les membres pour leur soutien. Une pensée toute particulière va aux membres atteints dans leur santé et dans la peine, il leur souhaite un prompt rétablissement.

de la caissière: Elisabeth Müller, nous détaille les comptes et les cotisations, de celles-ci, la SAR touche 43 francs et la FCNA 5 francs, il ne reste donc que 2 francs pour notre caisse. La bonne nouvelle, un joli bénéfice nous est crédité grâce à la journée cantonale.

des vérificateurs des comptes: Jean-Louis Brunner félicite la caissière pour son travail précis et demande à l'assemblée de lui donner décharge.

de l'inspecteur cantonal: Claude Pitet est le nouvel inspecteur cantonal. Cette année deux cercles ont été visités soit Neuchâtel et le Locle. Un cas de loque découvert à Lignièrès, le 15 septembre levée du séquestre. Attention à la loque européenne qui a tendance à se répandre, il se recommande pour le retour des feuilles de recensements.

du moniteur-éleveur: Didier Gigon nous parle de la météo peu favorable ce printemps ce qui a retardé le développement des ruches, mais une météo favorable en station, favorisant la fécondation, avec plus de 94% de réussite. Peu de participants au cours d'élevage.

du contrôle du miel: les années passent le contrôle reste, les chiffres semblables à l'année dernière. Les apiculteurs qui ont rempli la check-liste doivent annoncer leur récolte pendant les 3 ans suivants. Rose Aubry remercie les apiculteurs fidèles au contrôle du miel.

Tous ces rapports sont approuvés en bloc.

5. **FIXATION COTISATION 2009**: après discussion, les cotis 2009 restent à 50 francs. Dans la cotisation SAR, 2 francs vont pour l'assurance qui couvre le vol et la déprédation des dix premières ruches, une surprime de 4 francs et

demandée par tranche de vingt ruches supplémentaire.

5. b) **NOMINATION DU SUPPLÉANT VÉRIFICATEUR DES COMPTES:** Justin Aubry est nommé suppléant.

6. **JOURNÉE CANTONALE DU 14 SEPTEMBRE 2008:** La plaquette et la tombola ont fait le succès financier de la manifestation, merci aux généreux donateurs et annonceurs. La conférence sur l'analyse pollinique des miels fut une réussite. M. Jean-Louis Brunner remercie Rose et Eric pour tout leur dévouement.

7. **JUBILAIRES:** année faste pour notre section puisque nous avons la joie d'honorer 5 jubilaires cette année. Pour 40 ans d'activité dans notre société, Edgar Saisselin de la Barigue, pour 25 ans, Rose Aubry, notre rédactrice SAR, Barbara Pittet, fille de notre président, Myriam Humbert, 2^e fille du président, et Didier Gigon, président cantonal. Pour chaque jubilaire une petite chronique est lue devant l'assemblée et ils reçoivent la distinction SAR.

8. **NOMINATION DES DÉLÉGUÉS SAR + FCNA:** Jean-Louis Brunner se propose comme délégué FCNA

9. **DIVERS:** Didier Gigon propose un cours sur l'anatomie de l'abeille, mais demande une meilleure participation de notre part. Rose Aubry précise que tous les cours annoncés dans la revue SAR sont ouverts à tous. Jean-Louis Brunner propose qu'à l'assemblée administrative (automne) soit lu le verbal de l'assemblée administrative de l'année précédente et non celui du printemps, cette proposition est acceptée par l'assemblée. Justin Aubry offre à petit prix des ruchettes de fécondation. Georges Darbre trouve que nous n'avons pas une bonne visibilité de l'apiculture dans la presse. Pierre Paratte lui répond qu'il est souvent sollicité par cette dernière, mais souvent pour le catastrophisme ce qui n'apporte rien à l'apiculture.

La parole n'étant plus demandée le président lève la séance, il est 22 h 15.

Le secrétaire: Michel Rufer

VAUD

Inspectorat des ruchers

Mesdames, Messieurs, chers apiculteurs,

A l'instant où j'ai composé ce texte, un hiver rigoureux, avec de la neige permanente jusqu'en plaine, sévissait comme jamais. Par une température qui ne dépasse plus 0°, je pense naturellement à nos protégées. Nos colonies affaiblies par les parasites et d'autres maux méconnus ont sans doute de la difficulté à affronter ces frimas. J'espère tout de même qu'à la lecture de ces lignes, la vie se manifesterà à nouveau dans nos ruchers.

Malgré tout, des pertes sont inévitables et à la question récurrente «que faire des ruches désertées et de leurs cadres en particulier?»... nous répondrons par ce mot d'ordre: PRO-PHYLAXIE. En effet, comme les causes de mortalité des colonies ne sont pas vraiment définies, il faut prendre toutes les mesures adéquates pour éviter une éventuelle contamination des abeilles qui repeupleront les ruches. Pour cela, les travaux suivants doivent être effectués avec le plus grand soin:

1) les ruches dont les colonies ont disparu **doivent impérativement être soustraites des fureteuses**. En fermant soigneusement les entrées ou, mieux encore, en rapatriant les ruches complètes dans des locaux où l'accès des abeilles est impossible, l'on **évite le pillage**, cause principale de la dispersion des maladies.

2) les ruches vides seront séparées de tous leurs éléments amovibles (fond, tiroir à varroa, couvre-cadres, partitions, etc.). Les parois des caisses, ainsi que tous les composants précités, seront raclés et ainsi débarrassés de la cire, de la propolis et de toute souillure éventuelle. Un nettoyage indispensable doit être apporté derrière les crémaillères d'espacement des cadres et derrière les entrées métalliques des caisses. Les raclures seront jetées à la poubelle ou mieux, incinérées.

3) tout le matériel cité sera ensuite lessivé par une solution d'eau chaude avec un fort détergent ou de l'eau de Javel. Une solution de soude caustique à 5% est optimale, mais dangereuse lors de sa manipulation. D'autres produits désinfectants sont utilisables, mais ils ne dissolvent pas la propolis ou autres saletés incrustées.

L'entier de ce matériel sera rincé puis exposé au soleil jusqu'à un séchage complet.

4) précaution indispensable: passer tous les composants des ruches à la flamme d'une lampe à souder ou au foehn électrique industriel.

5) enfin, l'on profitera d'apporter une touche finale aux caisses en leur redonnant un coup de pinceau avec un vernis de protection du bois, **inoffensif pour les abeilles**.

6) quant aux cadres, **un tri important doit être effectué!** Les rayons mal bâtis, ou contenant du couvain, les cadres cassés ou souillés, les cires noires dont les angles ne sont plus clairs seront détruits par incinération.

Seuls les rayons récents avec ou sans provision **peuvent être conservés** avec un risque tout de même que la nourriture soit contaminée. C'est pourquoi les apiculteurs avant-gardistes les élimineront.

En guise de mesure préventive, je vous donne connaissance d'un mode de désinfection préconisé en France :

Compléter les ruches propres avec les cadres conservés, placer une hausse vide par-dessus, obturer l'entrée et autres orifices d'aération, placer un chiffon ou éponge imbibée de 130 ml d'acide acétique sur les cadres, placer le couvre-cadre en s'assurant que la ruche est hermétiquement fermée, puis laisser agir pendant 15 jours.

Ce mode de faire a, semble-t-il, un effet prophylactique sur les spores et Noséma. Mieux vaut prévenir que guérir...

Rappel important:

Veillez annoncer les pertes subies au Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) au N° tél. 021 316 38 85 ou 021 316 38 72.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse attention et vous assurons, Mesdames, Messieurs, chers apiculteurs, de nos meilleurs messages.

P.-A. Bonzon

Inspecteur cantonal des ruchers

Eurl ISNARD « Alp'Abeille »

19, route de Tully
74200 Thonon les Bains - FRANCE
50 ans d'expérience à votre service

Notre partenaire en Suisse :

lerucherdesprinces.com

Tél. 022 348 88 20

GRANDE ACTION DE PRINTEMPS

10000 cadres Dadant corps ou hausse

6 FILS obliques inox

Détaxé à **1.20 €**

(offre valable dès 150 unités)

Détaxe dès 182 €

Enlèvement sur rendez-vous

*Ouvert du mardi matin au samedi midi,
de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.*

Tél: 00033 450 266 620 – fax: 0033 450 264 288
alpabeille.com – alpabeille@wanadoo.fr